



Droit des étrangers Carte de résidence

Par **ali787**, le **03/05/2018** à **12:50**

BONJOUR

je veux partir en Pakistan pour plus de 3 ans et je possède une carte de résidence de 10 ans.
je voudrai savoir si je aurais le droit de rester au Pakistan jusqu'au validité de carte.
Merci

Par **marionduval**, le **08/05/2018** à **19:00**

Bonjour,

Non, il ne faut surtout pas quitter la France plus de 3 ans consécutifs! Si vous le faites, à votre retour votre carte de résidant même valable deviendra caduque, et vous perdrez le droit de son renouvellement automatique!

C'est marqué noir sur blanc sur les conditions du renouvellement de cette carte!

Je ne sais pour quelle raison vous quittez le sol français pour si lgtemps, mais renseignez-vous auprès de la préfecture car il y a normalement une possibilité de prolonger votre séjour en dehors de la France au-delà de 3 années de suite sans inquiéter votre retour!